

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

JEUDI 14 FEVRIER 2013

L'an Deux Mil Treize le Jeudi Quatorze Février à 19 heures 00.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, monsieur Philippe VIBERT est désigné à l'unanimité secrétaire permanent de séance et procède à l'appel nominal

Madame Caroline CAYEUX

Présents :

Monsieur Dominique DEVILLERS, Monsieur Jean-Marie JULLIEN, Monsieur Robert CHRISTIAENS (arrivé au dossier n°28), Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Danielle LECHAPPE (suppléante Monsieur Gérard HEDIN), Monsieur Bruno MARCHETTI, Monsieur Philippe TOPIN, Monsieur Christian SADOWSKI, Madame Elisabeth LESURE, Monsieur Jean-Marie FAUQUEUX, Monsieur Jean-Luc BRACQUART, Monsieur Charles LOCQUET (arrivé au dossier n°18), Monsieur Gilles MARY (suppléant de Monsieur Jean-Charles PAILLART), Monsieur Gilles BOITEL, Monsieur Jacques BILLORE, Monsieur Guy BECQUET, Monsieur Serge COURTOIS, Monsieur Jean-Paul CORDIER, Monsieur Alain BARTHELEMY, Monsieur Roger LEBLOND, Monsieur Raymond GUEULLE, Madame Nicole WISSOTZKY (arrivé au dossier n°2), Madame Francine PICARD (arrivée au dossier n°20), Monsieur Guy PROUCELLE, Monsieur Jacques THOUVENOT, Monsieur Michel NAJDA, Monsieur Roger Nicolas (suppléant de Monsieur Jean-Louis CHATELET), Monsieur Pierre MICHELINO, Madame Catherine THIEBLIN, Monsieur Bruno OGUEZ, Madame Marie-Anne FIZET-GORIN (arrivée au dossier n°20), Monsieur Edmond BAILLY, Monsieur Jacques DORIDAM, Madame Martine DELAPLACE, Monsieur Philippe GLODT, Madame Corinne CORILLION (arrivée au dossier n°3), Monsieur Jean-Marie DURIEZ, Monsieur Franck PIA, Monsieur Jean-Jacques SAULNIER, Monsieur Olivier PELLERIN (suppléant de monsieur Gilles DEGROOTE), Monsieur Allal BELSANY (suppléant de Monsieur Laurent DELAERE), Madame Cécile PARAGE, Monsieur Mamadou LY, Monsieur Philippe VIBERT, Madame Catherine SAVALLE (suppléante de Monsieur Laurent ISORE).

Excusés :

ABSENTS / EXCUSES :

Madame Odette BLEIN
Madame Anne-Marie DUMOULIN
Madame Claire LEROY
Monsieur Christian DAMPEIROU,
Madame Lucienne BERTIN
Monsieur Jean-Eric MENARD
Monsieur Philippe DESIREST
Madame Priscille DIKONGUE NYABEN
Madame Béatrice PERNIER

Pouvoirs :

Monsieur Sébastien CHENU représenté par Monsieur Jean-Marie JULLIEN
Monsieur Eric MARDYLA représentée par Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS
Monsieur Richard HAUDOIRE représenté par Madame Elisabeth LESURE
Monsieur Olivier TABOUREUX représenté par Monsieur Charles LOCQUET (à partir du dossier n°18)
Monsieur Jean-Michel FOUCHER représenté par Monsieur Dominique DEVILLERS
Monsieur Alain FRITOT représenté par Monsieur Jacques BILLORE
Monsieur François GAIRIN représenté par Monsieur Pierre MICHELINO
Monsieur Gérard TRUPTIL représenté par Monsieur Franck PIA
Madame Marie-Anne FIZET-GORIN représenté par Madame Nicole WISSOTZKY (du dossier n°2 au dossier n°19)
Monsieur Hervé SINNAEVE représenté par Monsieur Philippe TOPIN
Monsieur Maurice BILY représenté par monsieur Roger LEBLOND
Monsieur Laurent LEFEVRE représenté par madame caroline CAYEUX
Madame Hélène de NATTES représentée par madame Cécile PARAGE

Date d'affichage : le 21 février 2013

Date de la convocation : le 7 février 2013

Nombre de présents : 40 au dossier n°1
:41 au dossier n°2
: 42 du dossier n°3 au dossier n°17
: 43 du 18 au dossier n°19
: 45 du dossier n°20 au dossier 27
: 46 à partir du dossier 28

Nombre de votants : 51 au dossier n°1
: 53 du dossier n°2
: 54 du dossier n°3 au dossier n°17
: 56 du dossier n°18 au dossier n°19
: 57 du dossier n°20 au dossier 27
: 58 à partir du dossier du n°28

Le **conseil communautaire** s'est réuni en séance publique à la **Communauté d'Agglomération du Beauvaisis le jeudi 14 février 2013 à 19H00** conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 - Autorisations de programmes et crédits de paiement 2013

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité** de clore, de créer et d'arrêter les autorisations de programmes et d'engagement.

2 - Vote d'un taux d'imposition 2012

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité** de fixer le taux d'imposition 2013 comme suit :

cotisation foncière des entreprises (CFE) : 25,33%

taxe d'habitation (TH) : 9,45%

taxe foncière bâti (TFB) : 0 %

taxe foncière non bâti (TFNB) : 2,18 %.

3- Budget primitif 2013 - budget principal

Les membres du conseil communautaire adoptent à **l'unanimité** le budget primitif 2013 du budget principal pour un montant de 74.677.322,00 €, dont 58.937.823,00 € pour la section de fonctionnement et 15.739.499,00 € pour la section d'investissement.

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité** de voter les crédits de paiement par opération, et votent les crédits de fonctionnement par chapitre.

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité** de la refacturation des frais d'administration générale supportés par le budget principal aux différents budgets annexes, hors budgets de zones, au prorata de chacun d'entre eux et sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursements effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

4- Budget primitif 2013 - budget annexe assainissement

Les membres du conseil communautaire adoptent à **l'unanimité** le budget primitif 2013 du budget annexe assainissement pour un montant total de 17.239.576,00 € TTC.

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité** le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

5- Budget primitif 2013 - budget annexe SPANC

Les membres du conseil communautaire adoptent à **l'unanimité** le budget primitif 2013 du budget annexe SPANC pour un montant total de 61.211,00 € HT.

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité** le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

6- Budget primitif 2013 - budget annexe transports

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'**unanimité** le budget primitif 2013 du budget annexe transports pour un montant total de 8.995.939,88 €.

Les membres du conseil communautaire décident à l'**unanimité** le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

7 - Budget primitif 2013 - budget annexe GNV

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'**unanimité** le budget primitif 2013 du budget annexe station annexe gaz naturel pour véhicules pour un montant total de 492.702,00 € HT.

Les membres du conseil communautaire décident à l'**unanimité** le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

8 - Budget Primitif 2013 - budget annexe zone du Haut Villé

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'**unanimité** le budget primitif 2013 du budget annexe ZAC du Haut Villé pour un montant total de 5.663.929,00 € HT.

9 - Budget primitif 2013 - budget annexe zone de Pinçonlieu

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'**unanimité** le budget primitif 2013 du budget annexe zone de Pinçonlieu pour un montant total de 1.323.808,00 € HT.

10 - Budget primitif 2013 - budget annexe zone d'activités environnementale

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'**unanimité** le budget primitif 2013 du budget annexe zone d'activités environnementale pour un montant total de 6.306,00 € HT.

11 - Budget primitif 2013 - budget annexe zone de Beauvais-Tillé

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'**unanimité** le budget primitif 2013 du budget annexe « Beauvais-Tillé », pour un montant total de 76.954.892,00 € HT.

12 - Budget primitif 2013 – zone d'activités technologique

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'**unanimité** le budget primitif 2013 du budget zone d'activités technologique, pour un montant total de 218.708,00 € HT.

13 - Budget primitif 2013 - budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'**unanimité** le budget primitif 2013 du budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises pour un montant total de 464.212,00 € HT.

Les membres du conseil communautaire décident à l'**unanimité** le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

14 - Budget primitif 2013 - budget annexe ZAC Saint Mathurin

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** la création du budget annexe « Zac Saint-Mathurin ».

Les membres du conseil communautaire adoptent à **l'unanimité** le budget primitif 2013 du budget annexe zone ZAC Saint Mathurin pour un montant total de 108.000,00 € HT.

15 - Dotation de solidarité communautaire(DSC) : détermination des montants alloués eb 2013

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'attribuer au titre de la dotation de solidarité de l'exercice 2013 la somme totale de 3.465.000,00 €.

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** de retenir pour l'exercice 2013, la répartition par commune de la dotation de solidarité selon les montants arrêtés.

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'effectuer le mandatement de cette dotation de solidarité pour la 1^{er} moitié dans le courant du mois d'avril 2013 et pour la 2^{de} moitié restante dans le courant du mois d'octobre 2013.

16 - Pouvoirs de la Présidente - délégation du conseil communautaire en matière de couverture du besoin de financement de l'établissement

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** de donner délégation à la présidente en matière de couverture du besoin de financement de la collectivité, conformément aux termes de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

17 - Attributions de compensation prévisionnelles 2013

Les membres du conseil communautaire actent à **l'unanimité** le montant des attributions de compensation prévisionnelle 2013 de chaque commune membre, qui totalisent 21.070.505,87 € en dépenses (attributions de compensation positives) et 210.615,87 € en recettes (attributions de compensation négatives).

18- Taxe sur les surfaces commerciales (Tascom) : fixation d'un coefficient multiplicateur

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité** d'appliquer, pour la première fois, au titre de la taxe sur les surfaces commerciales à son montant un coefficient multiplicateur à compter de l'année 2014.

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité** de fixer à 1,05 le coefficient multiplicateur sur les surfaces commerciales.

19 – Versement d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la société la Brosserie Française

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention d'aide à l'immobilier d'entreprise d'un montant de 43.500,00 € au profit de la société la Brosserie Française, en contrepartie la société s'engage de créer 29 emplois en CDI sur 5 ans.

Les membre du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention avec la société la Brosserie Française.

20. Cession d'une parcelle sur le parc d'activités économiques (PAE) du Haut Villé au profit de la SCI Paumar

Les membre du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer une promesse de vente puis l'acte de vente au profit de la SCI Paumar (ou de toute autre société qui pourrait s'y substituer dans le cadre du projet) d'une parcelle d'une superficie d'environ 3 500 m² au prix de 28 € HT au m² selon l'avis des domaines, soit au prix total d'environ 98.000,00 € HT.

Les membre du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la SCI Paumar ou tout autre intervenant mandaté dans le cadre du projet, à pénétrer sur le terrain pour mener à bien les études préalables.

Les membre du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** le démarrage des travaux.

Les membre du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

21. Mise en place des prélèvements automatiques pour le paiement des loyers et modification de la grille tarifaire de la «Maison des Services et des Initiatives Harmonie »

Les membre du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** de mettre en place le prélèvement automatique des loyers pour la « maison des services et des initiatives Harmonie » à compter du deuxième semestre 2013.

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** le contrat de prélèvement et le règlement financier pour la « maison des services et des initiatives Harmonie ».

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** le tarif complémentaire pour la location d'une place de stationnement.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer toute pièce nécessaire à ce dossier.

22. Subventions attribuées aux associations d'étudiants dans le cadre du plan dynamique SUP'

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'attribuer une subvention de 3.000,00 € au profit de l'association générale des étudiants de l'institut polytechnique Lassalle Beauvais, pour l'année 2013.

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'attribuer une subvention de 600,00 € au profit de l'association des élèves ingénieurs d'ITII Picardie.

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'attribuer une subvention de 5.000,00 € au profit des associations d'étudiants des autres établissements d'enseignement post-bac de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, répartie entre les meilleurs projets.

Les membres du conseil communautaire désignent à **l'unanimité** messieurs Olivier TABOURUEX, Gilles BOITEL, Dominique DEVILLERS et Charles LOCQUET, en qualité de membres du jury de l'appel à projet étudiants.

23. Renouveau du chantier d'insertion bâtiment nature pour la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2014

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** de reconduire le dispositif du chantier « bâtiment nature » sur le territoire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2014.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de reconduire au tableau des effectifs 8 postes.

Les membres du conseil communautaire sollicitent à l'**unanimité** les subventions aux taux le plus élevé possible auprès de la DIRECCTE, du conseil général de l'Oise et du FSE pour la réalisation de l'opération chantier d'insertion « bâtiment nature ».

24. OPAH du Beauvaisis - attribution de subventions

Les membres du conseil communautaire accordent à l'**unanimité** le versement de subventions au 5 demandes déposées au titre du fonds façades et travaux d'aménagement intérieur pour un montant de 8.068,00 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à notifier l'octroi des subventions aux bénéficiaires.

25. Aides publiques à la pierre - programmation prévisionnelle 2013

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la programmation prévisionnelle 2013 des aides à la pierre.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à prendre toute décision d'attribution de subvention « aides à la pierre » relative au programme prévisionnel 2012.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à prendre toute décision de subventions complémentaires proposées par l'agglomération du Beauvaisis, relative au programme prévisionnel 2013.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer de manière générale toutes les pièces relatives à l'exécution de ce dossier.

26. Pérennisation des renforts de services de transports urbains - demande de subvention auprès des partenaires institutionnels année 2013

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président à solliciter une subvention auprès des partenaires institutionnels, et notamment auprès du syndicat mixte des transports de l'Oise (SMTCO) pour le fonctionnement des renforts de services des transports urbains.

27. Opération de mise à disposition de vélos - demande de subvention auprès des partenaires institutionnels année 2013

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président à solliciter une subvention auprès des partenaires institutionnels, et notamment auprès du syndicat mixte des transports de l'Oise (SMTCO) pour le développement de l'opération de mise à disposition de vélos.

28. Acquisition de deux autobus hybrides standards- demande de subvention auprès des partenaires institutionnels année 2013

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention auprès des partenaires institutionnels et notamment auprès du syndicat mixte des transports de l'Oise (SMTCO), de région Picardie et de l'ADEME pour l'acquisition de deux autobus hybrides standards.

29. Nouvelle station d'épuration de Saint Paul : constitution du jury de concours

les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à lancer la consultation selon la procédure de conception réalisation pour la création de la nouvelle station d'épuration de Saint Paul et à signer le marché avec la ou les entreprises retenues ou tout acte y afférent.

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** la composition d'un jury constitué des membres de la commission d'appel d'offres (article 24 I-b du code des marchés publics) et de trois maîtres d'œuvre compétents au regard de l'ouvrage à réaliser (article 24 I-e du code des marchés publics) et de personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours (article 24 I-d du code des marchés publics).

La désignation des maîtres d'œuvre et des personnalités se fera par voie d'arrêté.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à déposer le permis de construire pour de la nouvelle station d'épuration de Saint Paul.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter toutes les subventions aux taux le plus élevés auprès des partenaires institutionnels.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter l'autorisation de commencer les travaux avant l'octroi des arrêtés de subventions.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

30. Demande de subvention pour des travaux de restructuration des réseaux d'eaux usées des quartiers ouest de Beauvais

Les membre du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour les travaux de renforcement et de restructuration des réseaux d'eaux usées de l'ouest de Beauvais.

31. Convention spéciale de déversement de la société LVMH de Beauvais

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** la convention spéciale de déversement des eaux usées avec la société LVMH de Beauvais.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention spéciale déversement avec l'industriel et à prendre l'arrêt d'autorisation de rejet correspondant.

32. Révision du zonage d'assainissement : demande de mise à l'enquête publique

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à réaliser les démarches administratives pour lancer l'enquête publique de révision du zonage pour les communes de : Allonne, Auteuil, Beauvais, Berneuil en Bray, Fouquénies, Frocourt, Milly sur Thérain, Rainvillers, Tillé et Troissereux.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter le tribunal administratif pour la désignation d'une commission d'enquête.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter l'avis du service de l'eau de la direction départemental des territoires.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente à prendre un arrêté prescrivant la mise en enquête du dossier de révision de zonage.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à publier les avis de mise à l'enquête dans la presse écrite locale.

33. Convention de partenariat avec l'association "Emmaüs" pour le gardiennage et l'entretien des points verts des communes de Goincourt, Pierrefitte-en-Beauvaisis et Saint-Martin-le-Nœud

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** la convention de partenariat avec l'association "Emmaüs" pour le gardiennage et l'entretien des points verts des communes de Goincourt, Pierrefitte-en-Beauvaisis et Saint-Martin-le-Nœud. Afin d'assurer ces prestations, l'association "Emmaüs" mettra à disposition de la communauté d'agglomération du Beauvaisis du personnel aux heures d'ouverture de chaque site.

Les membre du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer les conventions et tous les documents relatifs à ce dossier.

34. École d'art du Beauvaisis - demandes de subventions

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter le concours financier de l'état (DRAC de Picardie) et du département (conseil général de l'Oise) au profit de l'école d'art du Beauvaisis pour le bon fonctionnement général de l'établissement.

35. Réseau des médiathèques : renouvellement de la convention de partenariat culturel avec le centre hospitalier de Beauvais

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** le renouvellement de la convention de partenariat culturel avec le centre hospitalier de Beauvais et le réseau des médiathèques du Beauvaisis qui permet l'organisation de séances de lectures mensuelles auprès de malades du pôle gérontologie, organisées par les bibliothécaires du réseau, ainsi que le prêt d'expositions à titre gracieux, afin d'établir des liens privilégiés avec les patients autour du livre et de la lecture.

Les membre du conseil communautaire autorisent à à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention de partenariat.

36. Lancement de la procédure de mise en concurrence d'une délégation de service public simplifiée pour le salon des antiquaires à la Maladrerie Saint Lazare

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** le lancement d'une procédure simplifiée de délégation de service public pour l'organisation du salon des antiquaires de décembre 2013 et décembre 2014 à la Maladrerie Saint Lazare pour un montant n'excédant pas 68.000 €, ce qui inclut aussi bien les recettes perçues par le délégataire que les subventions qui pourraient lui être versées.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice président délégué à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la délégation de service public simplifiée pour l'organisation du salon des antiquaires ainsi que toute décision concernant leur avenant lorsque les crédits sont inscrits au budget.

37. Partenariat entre l'école d'art du Beauvaisis et le conseil général de l'Oise

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** le partenariat entre le conseil général de l'Oise et l'école d'art du Beauvaisis afin d'accueillir et de former deux potiers libanais, afin d'approfondir leur connaissance en céramique et notamment concernant la technique d'émaillage de leurs poteries à vocation culinaire.

Pour cette formation à l'école d'art du Beauvaisis, la communauté d'agglomération du Beauvaisis percevra une allocation forfaitaire de 3.250,00 €, soit 65,00 € de l'heure pour 50 heures de formation et 350 € pour le matériel nécessaire.

La séance est levée à 20 heures 15
Fait à Beauvais le 14 février 2013

Pour Extrait Conforme,
Caroline CAYEUX



Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis
Sénateur de l'Oise
Maire de Beauvais